

Autorégulation à l'école : une recherche au service de l'inclusion

À Strasbourg, le dispositif d'autorégulation implanté à l'école élémentaire Guynemer bouscule les lignes de l'inclusion scolaire. Pensé pour soutenir les élèves avec autisme, mais aussi leurs enseignants, ce modèle innovant, financé et soutenu par l'Agence régionale de santé Grand Est (ARS), fait aujourd'hui l'objet d'une étude approfondie. Premiers résultats : une progression notable de l'autonomie chez les enfants concernés... et même au-delà, dans toute la classe.



Les Dispositifs d'autorégulation (DAR) – devenus "Autorégulation à l'école" en 2024 – ont été instaurés en 2021 pour favoriser la scolarisation d'élèves autistes sans trouble du développement intellectuel, mais présentant des troubles du comportement, dans des classes ordinaires. Il répond à un double besoin : soutenir les enfants dans leur adaptation scolaire et accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de pratiques inclusives.

L'autorégulation joue un rôle essentiel dans la réussite scolaire et l'épanouissement social. Le DAR vise ainsi à promouvoir l'autonomie des élèves et à les guider vers une posture d'apprenant, en réduisant les comportements perturbateurs et en facilitant leur intégration à la classe. L'Association Adèle de Glaubitz, en partenariat avec l'Éducation nationale, a créé un DAR en 2019 au sein de l'école Guynemer 1 à Strasbourg. Le dispositif est porté

par le Dispositif d'accompagnement et de soins coordonnés pour l'autisme (Dasca).

Comment fonctionne l'autorégulation en école primaire ?

Implanté dans une école primaire ordinaire, le dispositif s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'une enseignante non-spécialisée et de professionnelles du secteur médico-social (éducatrices spécialisées, psychologues, AESH), agissant en coordination étroite avec l'équipe pédagogique. Les intervenants sont supervisés par un organisme partenaire et les interventions (pédagogiques, éducatives et thérapeutiques) se coordonnent en se référant aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute autorité de santé (HAS).

Les élèves autistes sont scolarisés à temps quasi complet dans leur classe de référence. L'équipe du dispositif intervient dans et hors de la classe pour observer, ajuster les pratiques et soutenir les apprentissages. L'autorégulation s'acquiert progressivement à travers le développement des compétences métacognitives et exécutives, mais aussi en s'appuyant sur les principes de l'Analyse appliquée du comportement (ABA) et sur la pédagogie explicite.

Au sein de l'école, une salle d'auto-



régulation permet aux élèves de s'isoler s'ils en repèrent le besoin et de travailler en individuel avec un membre de l'équipe du DAR ou en atelier avec des pairs, autistes ou non. Chaque élève bénéficie ainsi d'un accompagnement ajusté mais pouvant bénéficier à l'ensemble de la classe, visant à renforcer ses compétences d'élève tout en maintenant sa place dans le groupe de la classe.

Recherche et expertise : une thèse pour évaluer les effets du dispositif

Dans le cadre du Dasca, l'Association Adèle de Glaubitz a initié, en partenariat avec le Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC) de l'Université de Strasbourg, une recherche doctorale réalisée par Alice Cugnot, neuropsychologue. Cette thèse, co-dirigée par la Professeure Céline Clément, de l'Université de Strasbourg, équipe AP2E du LISEC, et Mesdames Perrine Bellusso et Marie-Clothilde Kipp pour l'Association, a pour objectif d'évaluer l'efficacité et l'acceptabilité du dispositif par toutes les personnes impliquées : élèves, enseignants, parents, et équipe du DAR.

Dans cette étude, l'autorégulation est appréhendée à travers les fonctions exécutives, considérées comme ses principaux déterminants cognitifs. Pour cela, les fonctions exécutives

d'élèves autistes et non autistes issus des mêmes classes ont été évaluées en début et en fin d'année, sur deux années consécutives, à l'aide de tests neuropsychologiques et de questionnaires complétés par leurs enseignants et leurs parents. Parallèlement, l'acceptabilité du dispositif a été recueillie, auprès des élèves, de leurs parents et des enseignants à l'aide de questionnaires et d'entretiens. Le bien-être scolaire a également été mesuré auprès de tous les élèves participant au dispositif.

Des résultats encourageants

Les résultats de cette recherche montrent des effets positifs du DAR sur le développement de l'autorégulation des élèves autistes, particulièrement concernant certaines composantes exécutives telles que l'initiation et l'organisation, essentielles pour passer de l'intention à l'action, c'est-à-dire pour s'engager dans une tâche et en planifier les étapes. De façon plus surprenante, cette amélioration concerne également les élèves non autistes des mêmes classes, confirmant l'impact inclusif du dispositif.

Par ailleurs, l'enquête menée auprès des enseignants et de l'équipe pluriprofessionnelle du DAR indique que le dispositif est bien perçu, avec un niveau d'acceptabilité élevé et stable au fil des deux années scolaires.

Ces constats, bien que fondés sur

un échantillon restreint, ouvrent des perspectives prometteuses. La poursuite des analyses, notamment celles menées à partir des entretiens, ainsi que l'élargissement de l'étude au niveau national permettront de mieux comprendre ce qui conditionne l'efficacité du DAR et d'identifier les leviers pour soutenir le développement de ces dispositifs au sein des différentes académies, ainsi que leurs modalités d'accompagnement.

